L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienvil'e.

NOUVELLE-ORLEANS.
S MEDI, 9 FEVRIER 1895.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

James M. Lane vs C. F. Meine.

DEUXIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,525. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon bureau, ancien No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir : Tous les droits, titres et intérêts dans la raison sociale de Meine & Welbring, imprimeurs, au coin des rues Perdido et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, appartenant à C. F. Meine, défendeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. P. A.D. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 9 fév—9 16 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. W. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45 003—Division B. —Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. W. Kelly, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 jan—30—fév 3 9

Succession de Chas B. Buddeke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,036—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ben E. Rice, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 janv—30—3 9 fév

Succession de Christopher Stephens, alias Stipcvich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,990—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, admin strateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christopher Stephens, alias Stipcvich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans le dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 janv—30—3 9 fév

Succession de Patrick Morrissey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,986—Division A —Attendu que James W. Morris a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Morris, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 janv—30—fév 3 9

Succession de Thomas Barry.

COUR CIVIL DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,213—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Thomas Barry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 fév—9 13 17

Succession de Mme Mary Raveney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,857—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony Hopkins, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9fév—9 13 17

Succession de Catherine Meagher, Veuve en première noces de Joseph Nutier, et veuve en deuxième noces de J. C. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 42,450—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Smith, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6fév—6 10 15

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria

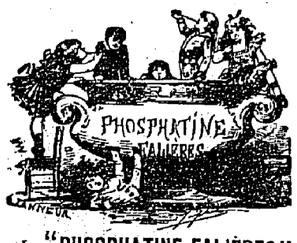

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*

Paris, 6, Avenue Victoria & Phie.

CONSTIPATION
guérie par
la vraie
POUDRE LAXATIVE DU Dr SOULIGOUX DE VICHY
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 8, AVENUE VICTORIA ET PHIE
Dépôt à la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Deuxième District.

Coin des rues St-Philippe et Trémé.

Succession de Veuve Vincent André et Angèle André.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44 290.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 janvier 1895, et pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Trémé, Ursulines et Marais ; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure 80 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur et façade rue Trémé de 130 pieds. Les améliorations consistent en un double corps de logis et autres petites bâtisses et occupés comme boulangerie.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. l'acquéreur devra assumer en sus de son enchère les taxes de 1895.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, N. P., aux frais de l'acquéreur.

30 janv—30—6 13 20 27 fév—6 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain magnifique pour bâtir.

Succession de Thomas Sherlock.

No 44,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre du Honorable Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 janvier 1895 et pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Givier, Ursulines et Bévital ; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; la balance en paiements égaux sur un crédit d'un et deux ans de la date de la vente, avec 8 0|0 d'intérêt par an en billets garantis par le du vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895, en sus du prix de vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, N. P., aux frais de l'acquéreur.

30jan—30 fév6 13 20 27 mar6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Foudar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44,275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 20 février 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Ecanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° **Une certaine portion de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'îlet irrégulier borné par la rue Marigny, l'avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près 300 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny 209 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard's face (projetée) sur une profondeur de 638 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction des dites avenue et chemin. La dite portion de terre, du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 412 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et fermant à angle droit, 90 pieds d'un autre angle droit en ligne directe au Chemin de Gentilly au Deroux Place, ayant 469 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly le tout contenant deux lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Hydras, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face rue Poydras, 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face rue Julie sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11 ; le dit lot est désigné comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1850.

3° **Tous les droits, titres, intérêts,** etc, du dit Jean D'Hérété dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St-Bernard et Paris et les rues Treasure et Abondance ; le dit lot mesure 156 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et de l'Avenue St Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John R. Léger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv—19 20 23 30—fév 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Anthony Pflieger et Barbara Fielder, sa femme.

No 44,525—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 723) rue de la Commune.—MERCREDI, 27 février 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 21 janvier 1895—

Tous les droits, titre et intérêt du dit Anthony Pflieger, une moitié indivise dans et pour un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Orléans, Ste Anne et Galvez, désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds de face rue Orléans sur une profondeur sur la ligne du lot No 8, de 79 pieds 9 pouces et une profondeur sur la ligne du lot No 10, de 79 pieds 10 pouces et 30 pieds de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 janv—25 30—fév 6 13 20 27

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Mercredi, 6 mars 1895, à midi, A la Bourse des Encanteurs de la Nlle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne (anciens numéros). Trois Lots de Terre de Choix bien situés, A l'encan.

Dans l'affaire de John Foot, un absent. No 44,100.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet.—MERCREDI, 6 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté du 29 janvier 1895, et d'un ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville désignés comme lots 1, 2 et 3, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Green, dans l'îlet No 99 maintenant 562, borné par les avenues St-Georges et Napoléon, le rues Jena et Green, d'après le plan exposé à la Bourse ; lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895, le Rosetta Gravel tout payé.

Acte de vente, pardevant H. L. Garland, Jr, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs ; vingt pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 6

ASSURANCES

Vingt-huitième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1894 :

Primes sur incendies	$256,066 33	
Primes maritimes	312 86	
Primes des rivières	271 63	
	$257,150 82	
A ajouter : Primes non acquises de 1893	49,616 94	
Total		$306,767 76
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$27,053 50	
Moins salaires et dépenses générales	12,843 33	
		14,810 17
Fonds de surplus, 1893		1,105 85
Total		$322,743 78
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$98,630 12	
Sur risques maritimes (rien)	—	
Sur risques de rivières (rien)	—	
Réassurances	41,503 34	
Primes rembursées et commissions	68,325 64	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	5,765 52	214,224 62
Profits bruts		$108,519 16
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1894	$60,988 80	
Pertes d'incendies non payées	16,910 18	
Dividende 5 0|0 juillet 1894	10,000 00	
Dividende 5 0|0 déclaré, décembre 1894	10,000 00	
Fonds de surplus pour l'année 1894	11,220 18	—$108,519 1

ACTIF.

Billets pour primes	$219 45
Primes en voie de collection	36 156 39
Prêts sur nantissement	12,970 00
Prêts sur hypothèques	675 00
Bons des Etats-Unis bons de l'Etat de la Louisiane, bons consolidés de ville et bons à prime	126,100 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	28 200 00
Compte de propriété foncière	66 814 84
Meubles de bureau et installations	3,4 3 14
Argent comptant et en banque	22 970 34
	$298,519 16

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	60,988 80
Réserve pour pertes non payées sur incendie	16,910 18
Réserve pour dividende 5 0|0 payable en janvier 1895	10,000 00
Fonds de surplus pour 1894	11,220 18
	$298,519 16

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. S. MERILE Vice Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 11me jour de janvier 1895.
GEO. H. BRAUGHN Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à sa réunion régulière, a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 0|0 faisant 10 0|0 par an sur le fond capital pour l'année finissant le 31 décembre 1894, payable sur demande.
13 jan—1m

ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurances TEUTONIA.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformement aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1894 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$434,734 38	
Sur risques de mer	18 023 79	
Sur risques de rivière	14 875 57	
	$467,633 74	
Ajouté, primes non expirées pour 1893	126 140 93	
	$593,774 67	
A déduire—		
Réservé pour primes non expirées pour 1894	$145,495 03	
Primes remboursées	78,498 30	
Réassurances	54,604 31	— 278,592 70
	$315,181 97	
A déduire—		
Pertes de feu payées	$141,658 89	
Pertes de mer payées	3,985 27	
Pertes de rivière payées	4,336 87	
Commissions	59,865 46	
Taxes et licences	9,621 07	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	22,416 25	
Profits et pertes sur placements	2,106 05	
	$243 949 86	
Pertes non payées	20,133 65	— 264,123 51
Profit net		$51,058 46

ACTIF.

Comptant en main	$ 55,224 06
130,000 bons d'Etat de la Louisiane	124,800 00
150,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	152,250 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	57,250 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad	10,404 00
25 actions de la Banque Nationale Germania	4,687 50
25 actions de la Banque du Canal	3,850 00
25 actions de la Banque d'Epargnes Provident	3 010 00
Prêts sur gages et hypothèque	21,000 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau)	40,000 00
Primes en cours de collection	61,206 64
Meubles de bureaux	1 000 00
Actions diverses	425 00
	$535,107 20

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Surplus	106,058 46
Réservé pour primes non expirées	145,495 00
Dividendes non payés et payables en janvier 1895	13,420 00
Pertes non payées	20,133 65
	$535,107 20

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 10me jour de janvier 1895.
SAM. FLOWER, Notaire Public

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 10 janvier 1895, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt-dividende semestriel de QINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1894.

DIRECTEURS.

H. Buddig, Joseph Buhler, J. B. Camors, M. Frank, R. Frotscher, C. B. Fisher, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jancke, Julius Keiffer, J. H. Keller, Isaac Levy, Nich. Miller, C. H. Miller, Aubert P. Noll, Frank Roder, J. E. Rengstorff, Louis Rush, F. Raquet, Wm B. Schmidt, H. Schulze, J. G. Spor C. H Schenck, Hy Wellmann
15 janv—1m—dim

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuilles venir sans délai, vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.
CHAS. H. SCHENCK, Trésorier de Ville.
7fév—22f

ASSURANCES.

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 104 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1895.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1894 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$190,604 02
Sur risques de mer		1,789 29
Sur risques de rivière		4,886 60
		$197,279 91
A ajouter— Primes non acquises l'an passé		62,493 76
		$259,773 67
Moins—		
Primes retournées	$23 885 68	
Réassurances	7,749 01	
Primes non acquises cette année	58,351 64	— $ 89,985 33
		$169,788 34
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$38,547 54	
Moins réservé pour pertes non ajustées, 1893	10,246 00	
	$78,301 54	
Sur risques de mer	148 79	
Sur risques de rivière	49 47	
Dépenses brutes	10,138 89	
Salaires	17,959 80	
Taxes	7,242 62	
Honoraires de cour	1 20	
Honoraires d'avocats	200 00	
Commissions	16,530 80	—$130,573 11
		$39,215 23
Moins montant reservé pour pertes non ajustées		7,997 65
		$31,217 58
Ajouté—		
Loyer	$10,355 00	
Intérêt	4 368 66	— $14,723 66
		$46,031 24
Moins dividendes juin et décembre $12,000 chacun		24,000 00
Profit net		$22,031 24

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets à recevoir	$ 6 305 94
Billets garantis	10,141 19
Primes en voie de collection	25,134 07
Propriété foncière	172 267 29
Comptant en main	23 373 05
Actions de banque et assurance (valeur du marché)	32 864 0
French Opera Ass'n Ltd	1,000 00
Bons à prime	30 854 6
Nouveaux onéols	29 2 0 00
N. O. Gas Light Co	24 210 00
Actions de chemins de fer	4,212 00
Jugement	600 00
Meubles de bureau	2,400 00
	$372 011 74

L'état suivant est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1895.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi ce 15me jour de janvier A. D., 1895.
GEO. C PREOT Notaire.
17 janv—1m

Douzième Etat Annuel
—DE LA—
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1894 :

Primes reçues :		
Sur risques d'incendie	$473 650 59	
Sur risques de rivières	9 932 15	
Sur risques de mer	3 770 61	
		$487 353 30
A ajouter : Primes non acquises de 1893		138 016 96
Total des primes		$625 370 26
A ajouter : Intérêt et profits et pertes		16 302 51
Total des recettes		$641 672 77
A déduire : Pertes payées		
Sur risques d'incendies	$242 860 68	
Sur risques de rivières	334 87	
Sur risques maritimes	688 50	
	$243 883 99	
Moins montant réservé (1893) pour pertes non ajustées	44 833 30	
Total pertes payées pour 1894		$199,050 69
Primes remboursées cancellations et commissions	147 003 39	
Réassurances	44 743 65	
Taxes et licences	9 976 25	
Dépenses générales, bureau local et agences, salaires, loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances, frais judiciaires, annonces, etc	45 054 44	
Total des débours		$445 626 42
Balance		$196 136 35
Fonds de réserve de 1893		14,264 90
		$210 401 25
Intérêts payés sur dividendes de janvier et juillet 1894	$ 24 000 00	
Réservé pour risques non terminés de 1894	119,547 00	
Réservé pour pertes non ajustées de 1894	36,903 75	
Réservé et fonds de surplus	29,950 50	
		$210,401 25

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant :

Comptant en main—		
En banque	$93 493 54	
Au bureau	2,436 12	—$95,929 66
$600,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent		59,700 00
$111,140 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans		186,715 20
$50,000 bons de la Louisiane 6 pour cent, nouveaux		46,625 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		2,470 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		125 00
Une action French Opera House Association		100 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		525 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 54 rue Camp, N. O.		26,889 62
Primes en cours de perception		66,274 77
Meubles et installations		2,187 00
		$487,041 25

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	29,950 50
Réservé pour risques non expirés de 1894	119,547 00
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1894	36 903 75
Dividendes non payés	640 00
	$487,041 25

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1895.
M. T. DUCROS, notaire.
No 628 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) : FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, GEO H. DUNBAR, FRED. G. ERNST, JOSEPH SCHWARTZ,
Nlle-Orléans, Lne, 1er janvier 1895.
17 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE.
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—94—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire

Bonnes Montres et Pendules.
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1895	979,677 33
Surplus	220,590 83
Surplus aux détenteurs de polices	720,590 83

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAURUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE
18 janv94—1 an

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, *préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à* PARIS, *possède à la fois les principes actifs de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *est souverain contre la* SCROFULE, *le* RACHITISME, *l'*ANÉMIE, *la* CHLOROSE, *la* BRONCHITE, *et toutes les* MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA *PHTHISIE PULMONAIRE*

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Dépôt à la Nlle-Orléans J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp

ASTHME & CATARRHES
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NEVRALGIES
J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS
Dépositaires à la NOUVELLE-ORLEANS : J.-L. LYONS ET Co, — FINLAT ET BRUNSWIG.
Et dans toutes les principales Pharmacies des Etats-Unis.

Les NOMBREUX MÉDECINS qui EMPLOIENT la
SOLUTION PAUTAUBERGE
au CHLORY DUO-PHOSPHATE de CHAUX CRÉOSOTÉ
la considèrent comme le remède le plus sûr et le plus efficace contre les
Maladies de Poitrine
la PHTHISIE, les BRONCHITES, les TOUX OPINIATRES, LA GRIPPE
Les Capsules Pautauberge se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.
Chez L. PAUTAUBERGE, 29 r. Jules-César, Paris
Dépositaires à la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & CO, 42, 44 Camp

LES PLUS PARFAITS Pianos
WEBER, EMERSON, HARDMAN, MASON et HAMLIN, LUDWIG, GILBERT, Etc.
Aux prix les plus bas, aux conditions les plus faciles.
Junius Hart,
1001-1003 RUE CANAL.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
Actif, valeur réelle $3,840,424
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
WM M. RAILEY & CO., Agents pour l'Etat.
29janv94 1an 30 RUE CARONDELET.

PAR'OIDIUM
(Pas poison !)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

Guérison du
DIABÈTE
LE VIN URANE Pesqui
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la Nlle-Orléans
J.-L. LYONS & Co
Vve PESQUI, Bdx

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle ; plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos. Ordres de la campagne promptement exécutés.
20 mars—

PRESQU'UNE GÉNÉRATION !
Pendant 28 Ans.

A dirigé un Magasin de Bijouterie sur la rue St-Charles et un autre rue du Canal.
PENDANT 13 ANNEES.

Les deux magasins ont été dirigés avec succès et profits. Ceci sont des annales sans précédent dans l'histoire du commerce de bijouter